

ACTION DE FORMATION INTERREGIONALE N°2018-3

Actualités réglementaires en recherche clinique / La mise en application de la loi Jardé

PUBLIC CONCERNE : Directeurs de Recherche, Investigateurs, personnel paramédical, ARC promoteur, ARC et TEC, personnel administratif, Direction juridique, chefs de projet, pharmacovigilance, toute personne impliquée dans un projet de recherche

ORGANISME : **MEDIAXE**

DUREE DE LA FORMATION : **1 jour**

LIEU : Etablissements de l'Inter région

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 25 personnes maximum par groupe

DATES : Jeudi 15 mars 2018 (CHU de Reims)
Jeudi 22 mars 2018 (CHU de Nancy)
Mardi 15 mai 2018 (CHU de Strasbourg)
Jeudi 21 juin 2018 (CHU de Besançon)
Vendredi 22 juin 2018 (CHU de Dijon)

CONTENU

Contenu :

- ↻ Réglementation actuelle et évolutions en recherche clinique
- ↻ Loi Jardé : quels changements d'un point de vue concret
- ↻ Application pratique

COUT DE LA FORMATION : Les frais pédagogiques sont pris en charge par le GIRCI grand Est.
Les frais de déplacement restent, le cas échéant, à la charge de l'Etablissement de l'agent participant.



A L'ATTENTION DES DRCI :

La liste des participants centralisée dans chaque DRCI doit parvenir à Natacha ORTEL (nortel@chu-reims.fr) **au moins 1 mois et demi** avant le début de la formation (délai de rigueur).

Celle -ci doit impérativement contenir : le nom, le prénom, l'adresse mail, le grade, le service, et l'établissement de l'agent inscrit

Le nombre minimum de participants permettant de constituer un groupe est fixé à 10 personnes.

Le nombre maximum de participants dans un groupe est fixé à 15 (seuls les 15 premiers inscrits pourront donc y participer.)

Nous attirons particulièrement l'attention des agents qui souhaitent s'inscrire à cette formation : nous leur demandons de bien vouloir noter la date dans leur agenda, afin de ne pas annuler leur participation au dernier moment. En effet, chaque année, , plusieurs groupes de formation ont du être supprimés faute de participants la veille ou l'avant veille....Nous vous remercions donc de votre vigilance.....